



Conseil de sécurité

Distr. générale
21 février 2022
Français
Original : anglais

Application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191(2014), 2258 (2015), 2332 (2016), 2393 (2017), 2401 (2018), 2449 (2018), 2504 (2020), 2533 (2020) et 2585 (2021) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Le présent rapport est le soixante-dix-septième à être soumis en application du paragraphe 17 de la résolution 2139 (2014) du Conseil de sécurité, du paragraphe 10 de sa résolution 2165 (2014), du paragraphe 5 de sa résolution 2191 (2014), du paragraphe 5 de sa résolution 2258 (2015), du paragraphe 5 de sa résolution 2332 (2016), du paragraphe 6 de sa résolution 2393 (2017), du paragraphe 12 de sa résolution 2401 (2018), du paragraphe 6 de sa résolution 2449 (2018), du paragraphe 8 de sa résolution 2504 (2020), du paragraphe 3 de sa résolution 2533 (2020) et du paragraphe 5 de sa résolution 2585 (2021). Dans les quatre dernières résolutions citées, le Conseil a prié le Secrétaire général de lui soumettre au moins tous les 60 jours un rapport sur l'application de ses résolutions par l'ensemble des parties au conflit en République arabe syrienne.

2. Les informations communiquées sont fondées sur des données auxquelles les organismes des Nations Unies présents sur le terrain ont eu accès et sur des renseignements provenant de sources gouvernementales syriennes et d'autres sources pertinentes. Les données communiquées par les organismes des Nations Unies sur l'acheminement de l'aide humanitaire portent sur les mois de décembre 2021 et de janvier 2022.

II. Principaux faits nouveaux

Points essentiels

1. Les violences – frappes aériennes, tirs d'artillerie croisés et affrontements limités – se sont poursuivies dans la zone de désescalade d'Edleb, dans le nord-ouest de la République arabe syrienne, de même que la transmission de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19).
2. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a confirmé 91 attaques, au cours desquelles au moins 92 civils (dont



14 femmes et 19 enfants) ont été tués. En outre, au moins 117 civils (dont 16 femmes et 45 enfants) ont été blessés.

3. Deux stations de pompage ont été touchées par les hostilités, ce qui a entravé l'accès à l'eau pour des centaines de milliers de personnes. La station d'Archani, qui fournit de l'eau à 225 000 personnes vivant à Edleb, a été touchée par une frappe aérienne le 2 janvier. Celle de Hiché dans le secteur d'Aïn Issa dans le nord-est du pays a été endommagée par un pilonnage le 11 janvier, privant d'eau plus de 26 000 personnes. En outre, la station d'Alouk n'a fonctionné que par intermittence en décembre et a dû fermer deux fois en janvier, les réparations ayant été empêchées par des tempêtes de neige, ce qui a privé plus de 500 000 personnes, y compris celles vivant dans des camps comme Hol, de l'accès à l'eau.

4. À l'échelle du pays, quelque 4,5 millions de personnes ont toujours un besoin urgent d'assistance pendant l'hiver. Dans le nord-ouest, 250 000 personnes ont été touchées directement par de fortes tempêtes de neige ; entre le 18 et le 31 janvier, 10 000 tentes ont été endommagées ou détruites. En décembre et en janvier, 3 personnes sont mortes et 47 personnes ont été blessées dans 140 incendies dus à un mauvais maniement des poêles et fourneaux et à des coupures d'électricité.

5. La COVID-19 a continué à se propager dans toute la République arabe syrienne au cours de la période considérée, mais à un rythme plus lent. Bien que la vaccination soit en cours dans tout le pays, seulement environ 5,1 % de la population avait été entièrement vaccinée à la fin de la période considérée, et 10 % de la population avait reçu au moins une dose.

6. Les civils ont continué de pâtir de la crise économique dans tout le pays. La sécurité alimentaire s'est détériorée, le mois de décembre étant le quatrième mois consécutif où le prix mensuel du panier alimentaire standard a été le plus élevé jamais enregistré. Le prix moyen du panier alimentaire enregistré en décembre était en hausse de 33 % par rapport à juin et de 97 % par rapport à décembre 2020. En 2021, la production de blé du pays se chiffrait à 1,05 million de tonnes, soit près de 2 millions de tonnes de moins que les besoins prévus, même en prenant en compte les importations et l'aide alimentaire prévues. Cette production est en baisse de 63 % par rapport à 2020.

7. Les organismes des Nations Unies et leurs partenaires ont continué de fournir l'aide humanitaire partout en République arabe syrienne. Dans les 14 provinces, le Programme alimentaire mondial (PAM) a apporté une aide alimentaire à 5,9 millions de personnes en décembre et à 5,5 millions de personnes en janvier.

8. L'accès en République arabe syrienne demeure complexe, les divers secteurs géographiques n'étant pas desservis de la même manière et les services étant régis par des modalités opérationnelles variées. Les 9 et 10 décembre 2021, les organismes des Nations Unies ont réussi à effectuer une deuxième livraison d'aide à travers les lignes de front à destination de Sarmada dans le nord-ouest du pays. Des vivres et d'autres fournitures contribués par le PAM, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Fonds des Nations Unies pour la population et l'Organisation mondiale de la Santé ont été transportés par 14 camions des entrepôts de l'ONU à Alep à l'entrepôt du PAM à Sarmada. Des rations alimentaires provenant des deux premières livraisons ont été distribuées à près de 43 500 personnes

en décembre, et de nouveau à près de 43 500 personnes en janvier, au moyen d'un nouveau système de distribution. L'acheminement d'un troisième convoi à travers les lignes de front, prévu pour fin janvier 2022, a été approuvé par le Gouvernement syrien le 16 janvier 2022, mais a dû être reporté, les parties en présence n'ayant pas encore donné des garanties de sécurité.

Point de la situation humanitaire

3. Dans certaines régions de la République arabe syrienne, notamment dans le nord-ouest, le nord-est et le sud, les civils ont continué de pâtir des hostilités. Des civils ont été tués et blessés par des frappes aériennes, des frappes terrestres, des attaques perpétrées au moyen de divers types d'engins explosifs improvisés et des coups de feu. Des biens de caractère civil ont également été endommagés, ce qui a compromis encore plus l'accès aux services de base.

4. Les frappes aériennes, les bombardements réciproques et les affrontements entre les groupes d'opposition armés non étatiques et les forces gouvernementales et progouvernementales de part et d'autre des lignes de contact dans le nord-ouest se sont poursuivis. La situation instable en matière de sécurité s'est également répercutée sur l'accès des femmes et des adolescentes à des soins de santé sexuelle et reproductive ainsi qu'aux services spécialisés dans la violence fondée sur le genre, vitaux pour elles. Les 6 et 28 décembre 2021, on a signalé des attaques contre le port de Lattaquié. La station de pompage d'Archani, qui fournit de l'eau à 225 000 personnes vivant à Edleb, a été touchée par une frappe aérienne le 2 janvier. Une station de pompage qui n'était pas en activité a été remise en marche (fournissant environ trois quarts du volume d'eau fourni par Archani) et la station d'Archani a été réparée, mais l'accès à l'eau à Edleb est demeuré inférieur au niveau d'avant. Depuis le 20 janvier, la station d'Archani fonctionne de nouveau à pleine capacité.

5. Dans le nord de la République arabe syrienne, plusieurs millions de personnes n'ont toujours pas un accès fiable à l'eau. Cela tient à divers facteurs, notamment la baisse du niveau de l'Euphrate, l'irrégularité et la faiblesse des précipitations, la capacité opérationnelle réduite des stations de pompage et des perturbations du réseau de distribution d'eau. Les hostilités ont mis hors service les réseaux de distribution d'eau. Outre l'attaque qui a touché la station d'Archani dans le nord-ouest du pays, le 11 janvier, la station d'eau de Hiché dans la région d'Aïn Issa dans le nord-est a été endommagée par des bombardements. En conséquence, plus de 26 000 personnes vivant dans la ville de Hiché et dans 51 villages environnants n'avaient plus accès à l'eau potable. La prévalence des maladies transmises par l'eau dans les zones touchées a fortement augmenté, mettant à rude épreuve un système de santé publique déjà affaibli par des années de conflit et saturé par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). La faiblesse des précipitations et la réduction brutale de l'irrigation ont également entraîné la perte de récoltes et de moyens de subsistance agricoles.

6. La station d'eau d'Alouk dans le nord-est de la République arabe syrienne a recommencé à pomper le 23 janvier, après être tombée en panne les 14 et 15 janvier et du 19 au 22 janvier. La réparation de la dernière panne a été retardée, des tempêtes de neige ayant limité l'accès à la zone. Pendant tout le mois de décembre, la station n'a fonctionné que par intermittence. Les arrêts et le fonctionnement à faible capacité de la station de pompage entrave l'accès à l'eau pour plus de 500 000 personnes, notamment celles qui vivent dans des camps comme Hol.

7. Des perturbations de l'approvisionnement en eau potable et agricole ont encore été signalées dans la ville de Bab et ses environs, touchant quelque 185 000 personnes. Bab figure parmi les principaux sous-districts à avoir fait état de maladies transmises par l'eau, phénomène observé dans l'ensemble du pays depuis mars 2017. L'ONU demeure mobilisée pour faire en sorte que l'approvisionnement en eau de la ville de Bab puisse reprendre à partir de la station d'Aïn el-Beïda.

8. Le 20 janvier, une attaque lancée contre la prison de Sinaa dans la ville de Hassaké par Daech, qui a été désigné comme un groupe terroriste par le Conseil de sécurité, a entraîné une escalade rapide des hostilités et des tirs et des explosions ont été signalés dans le secteur. Les hostilités ont fait des victimes parmi les civils. On ne sait toujours pas où se trouve un grand nombre des 700 garçons qui étaient détenus dans la prison. Environ 45 000 personnes, dont de nombreux femmes et enfants vivant près de la prison de Sinaa, ont été déplacées ailleurs. La plupart d'entre elles ont été hébergées par des familles, et au moins 2 615 personnes ont déménagé dans des centres d'accueil temporaires dans la ville de Hassaké. En raison des hostilités, les collectivités de Gheïran et de Zouhour n'avaient pas accès aux services publics, notamment aux services de santé, à l'eau potable et à des articles essentiels comme le fioul de chauffage et le pain. Des dommages causés aux infrastructures publiques ont été signalés. En raison de l'attaque et de la riposte, la circulation a été restreinte dans toute la province entre le 21 et le 31 janvier.

9. Quelque 56 000 personnes, dont 94 % de femmes et d'enfants, se trouvaient encore à Hol. Les conditions de sécurité à l'intérieur du camp ont continué de se détériorer, 89 meurtres ayant été signalés en 2021. Quatre meurtres, dont celui d'un agent humanitaire, ont été signalés en janvier 2022. Le 11 janvier, un auxiliaire sanitaire a été tué par balle à un poste de secours pendant son service de nuit. Un deuxième agent de santé a été blessé lors d'une autre attaque commise le 12 janvier. En raison des attaques, les opérations ont été temporairement suspendues pendant que les protocoles de sécurité étaient revus et la distribution mensuelle de produits alimentaires a été reportée au 23 janvier. L'accès des résidents du camp à l'alimentation, aux soins médicaux, à de l'eau propre, à la protection et à d'autres services de base demeurait limité.

10. L'ONU n'est toujours pas parvenue à accéder aux 10 500 personnes qui vivent à Roukban. Les habitants de la région de Roukban continuent de vivre dans des conditions épouvantables, n'ayant qu'un accès limité à la nourriture, à l'eau, aux soins de santé et aux autres services de base. L'ONU a continué de plaider pour que l'accès soit immédiatement ouvert aux organismes humanitaires de manière que l'aide humanitaire parvienne sans délai aux personnes qui se trouvent toujours dans le camp.

11. À l'échelle du pays, quelque 4,5 millions de personnes ont un besoin urgent d'assistance pendant l'hiver, les besoins ayant été exacerbés par des déplacements prolongés de population, la crise économique et la pandémie de COVID-19. Dans le nord-ouest, 1,7 million de personnes, pour la plupart des femmes et des enfants, vivent dans des camps et des installations sauvages, souvent à trop grand nombre par tente, dans des vallées sujettes aux inondations ou à flanc de collines rocheuses exposées aux éléments. Entre le 18 et le 31 janvier, 10 000 tentes ont été endommagées ou détruites à Edleb et dans le nord d'Alep et plus de 250 000 personnes ont été touchées par les conditions climatiques hivernales. Entre le 19 et le 24 janvier, au moins 14 personnes ont été blessées dans des incendies dus à un mauvais maniement des poêles et fourneaux et à des coupures d'électricité.

12. Les taux de transmission de la COVID-19 en République arabe syrienne sont demeurés élevés et le sont probablement bien plus que les chiffres officiels ne le laissent entendre ; à la fin de janvier, le taux de décès des malades de la COVID-19 était de 5,8 %. Cela étant, le pourcentage hebdomadaire de cas positifs a chuté à moins

de 2 % dans le nord-ouest du pays. La pandémie a continué d'avoir pour effet de compromettre de façon disproportionnée les perspectives sociales et économiques des femmes. Les taux de décès mensuels sont restés élevés dans la plupart des régions et le système de soins de santé, déjà mis à rude épreuve par plusieurs années de conflit, a été dans bien des cas incapable de faire face. Les capacités de laboratoire sont demeurées insuffisantes et le matériel médical et les équipements de protection, tout comme l'oxygène, manquaient. La pandémie de COVID-19 empêche en outre les femmes et les adolescentes d'accéder aux services de santé sexuelle et reproductive, y compris les services de santé maternelle.

13. La vaccination contre la COVID-19 se poursuit dans toute la République arabe syrienne, bien que lentement dans certains secteurs. Seulement 5,1 % de la population avait été entièrement vaccinée à la fin de la période considérée, et 10 % avait reçu au moins une dose. Selon le plan national de déploiement et de vaccination, les groupes devant être vaccinés en priorité incluent tous les adultes de plus de 18 ans, mais les agents sanitaires, les personnes âgées et les personnes souffrant de comorbidités sont privilégiés. En tout 2,2 millions de doses de différents vaccins avaient été administrées et 1,6 million de personnes avaient été vaccinées sur l'ensemble du territoire. Dans le nord-ouest, près de 300 000 personnes avaient reçu au moins une dose de vaccin, et 150 000 d'entre elles avaient reçu deux doses. Dans le nord-est, seulement 25 000 personnes avaient reçu au moins une dose, et plus de 12 000 d'entre elles avaient reçu deux doses.

14. Les civils ont continué de pâtir de la crise économique dans tout le pays. Selon le Programme alimentaire mondial (PAM), le mois de décembre a également été celui où le prix du panier alimentaire standard calculé sur une base mensuelle a été le plus élevé depuis que le suivi a débuté en 2013. C'était le quatrième mois consécutif où le coût des denrées alimentaires a atteint un record. La hausse des prix est imputable à divers facteurs, notamment une décennie de conflit, le déclin économique, les pénuries de combustible et une augmentation à l'échelle mondiale de 30 % des prix des produits de base par rapport à la même époque l'année d'avant.

15. Le 17 décembre 2021, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a publié son rapport spécial sur la production vivrière en 2021-2022. Selon les estimations, le pays a produit 1,05 million de tonnes de blé, soit près de 2 millions de tonnes de moins que les besoins prévus, même en prenant en compte les importations et l'aide alimentaire prévues. Cette production est en baisse de 63 % par rapport à celle de 2020 (2,8 millions de tonnes). La superficie totale exploitée en 2021 a diminué presque de moitié par rapport à 2019, en raison principalement des précipitations peu abondantes et mal réparties pendant la saison agricole 2020/21, ainsi que de plusieurs vagues de chaleur, du coût élevé des intrants, de la disponibilité limitée de l'eau d'irrigation et du coût élevé du carburant pour le pompage.

16. La situation en matière d'approvisionnement en combustibles a également continué d'empirer dans l'ensemble du pays, les pénuries entraînant une hausse des prix. Le 11 décembre, le Gouvernement syrien a augmenté de 47 % le prix du gaz butane subventionné, soit la troisième augmentation en 2021. Les pénuries de carburant et les coupures d'électricité prolongées se sont également répercutées sur la prestation des services de base, notamment dans les structures de santé. La crise économique et la réduction des dépenses familiales qui en résulte ont une incidence disproportionnée sur la mobilité et l'accès aux services de base des femmes et des enfants, notamment pour ce qui est des services de santé reproductive et de protection.

Point de la situation générale

17. L'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie a continué d'appeler à des discussions diplomatiques sérieuses sur une série de mesures permettant de faire

avancer le processus politique et d'instaurer la confiance entre et parmi les Syriens et les parties prenantes internationales, dans le cadre de la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité. Il a continué de dialoguer avec les parties syriennes à ce sujet et a tenu à part des consultations bilatérales avec des hauts responsables de l'Allemagne, des États-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie, de la France, de l'Iran (République islamique d'), de l'Italie, du Qatar, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de la Turquie, de la Ligue des États arabes et de l'Union européenne. L'Envoyé spécial et l'Envoyée spéciale adjointe du Secrétaire général pour la Syrie se sont également rendus à Damas à la mi-décembre pour tenir de nouvelles discussions bilatérales avec le Gouvernement sur le processus politique général.

18. L'Envoyé spécial a poursuivi ses efforts pour reconvoquer la Commission constitutionnelle dirigée et contrôlée par les Syriens sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies et a consulté les deux coprésidents de la Commission afin de parvenir à une entente claire de manière que la septième session puisse avoir lieu.

19. L'Envoyée spéciale adjointe a participé à la réunion tenue selon la formule d'Astana au Kazakhstan les 21 et 22 décembre 2021. Avant cette réunion, cinq personnes ont été libérées par chaque partie le 10 décembre dans le cadre d'un échange de détenus et de victimes d'enlèvement en République arabe syrienne entre le Gouvernement et les groupes d'opposition armés non étatiques. Cet échange a été obtenu par le Groupe de travail sur la libération de personnes détenues ou enlevées et la restitution des dépouilles, ainsi que sur l'identification des personnes disparues, dans lequel l'ONU est observatrice.

20. Le Comité consultatif des femmes syriennes s'est réuni du 23 au 28 janvier et a conseillé l'Envoyé spécial sur diverses questions concernant le conflit en République arabe syrienne et son règlement. Entre-temps, l'équipe de l'Envoyé spécial a engagé un dialogue avec les acteurs de la société civile et a entendu leur souhait de contribuer à la recherche d'une solution politique.

Protection

21. Dans l'ensemble de la République arabe syrienne, les civils ont continué de subir les conséquences directes et indirectes du conflit armé et de la violence. Du 1^{er} décembre au 27 janvier, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a recensé 91 attaques dans le pays, au cours desquelles au moins 92 civils, dont 14 femmes et 19 enfants, ont été tués, et au moins 117 civils, dont 16 femmes et 45 enfants, ont été blessés, notamment par des frappes aériennes, des frappes terrestres, des attentats à l'engin explosif improvisé, des restes explosifs de guerre, ainsi que des affrontements armés et des assassinats ciblés commis par diverses parties au conflit.

22. Dans le sud de la République arabe syrienne, en particulier à Deraa, le HCDH a continué à recenser des assassinats ciblés de civils et d'anciens membres de groupes d'opposition armés non étatiques. Des assassinats ciblés ont également été recensés dans les zones contrôlées par les Forces démocratiques syriennes dans le nord-est du pays, principalement à Hol, où les meurtres de déplacés et de réfugiés irakiens commis par des personnes non identifiées ont continué à susciter de graves préoccupations en matière de protection.

23. Les parties au conflit ont continué de placer des personnes en détention arbitraire dans les zones qu'elles contrôlent. Dans la plupart des cas recensés par le HCDH, les personnes détenues n'étaient pas informées des motifs de leur détention ni de leur droit à une procédure régulière. Leur famille ne pouvait obtenir

d'informations quant à l'endroit où elles se trouvaient, ce qui faisait craindre, dans certains cas, que la détention en question constitue en fait une disparition forcée. Les conditions dans les lieux de détention demeuraient souvent mauvaises, les personnes détenues n'ayant qu'un accès limité à des soins de santé. La privation persistante de liberté de 5 000 personnes suspectées d'association avec Daech, dont au moins 700 garçons, qui sont placées, à la prison de Ghoureïan (Sinaa), en détention provisoire prolongée dans de mauvaises conditions, sans accès à leur famille et à des soins médicaux corrects, demeure un problème particulièrement préoccupant.

24. Les parties au conflit ont continué de s'en prendre systématiquement aux civils (meurtres, privation arbitraire de liberté, torture, mauvais traitements et enlèvements notamment) et de violer les droits des civils à la liberté de circulation, à la liberté d'expression et à la liberté de réunion pacifique et d'association. Les femmes et les filles demeurent exposées à de multiples formes de violence fondée sur le genre, notamment le mariage précoce.

25. Les activités militaires et les violences perpétrées par les parties au conflit ont continué de faire payer un lourd tribut aux civils et aux biens civils. Nombre de ces attaques semblaient viser des civils ou ont été menées à proximité de lieux à caractère civil, comme les zones résidentielles, les stations de pompage et les marchés locaux.

26. En raison des hostilités, il a été difficile pour les civils d'accéder aux soins de santé et à l'éducation. Les parties au conflit ont continué d'intimider et de cibler systématiquement les civils, notamment les professionnels de l'éducation, de la santé et des médias ainsi que le personnel humanitaire.

27. Au cours de la période considérée, l'équipe spéciale de surveillance et d'information a procédé à des vérifications au sujet d'un acte d'hostilité qui s'était traduit par des dégâts causés à des structures éducatives. Le 13 décembre, le pilonnage à l'artillerie a endommagé l'école primaire Maarzaf à Maarzaf dans la province d'Edleb. D'autres faits doivent encore être confirmés dans le cadre du mécanisme de surveillance et de communication de l'information des Nations Unies.

28. Pour la période considérée, deux attaques dirigées contre le personnel de santé ont été signalées dans le cadre du système de surveillance des attaques visant les services de santé de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Les 11 et 12 janvier, deux agents de santé ont été pris pour cible à Hol ; l'un a été tué et l'autre blessé.

Intervention humanitaire

29. Les organismes des Nations Unies et leurs partenaires ont continué d'apporter une aide humanitaire dans l'ensemble de la République arabe syrienne (voir tableau 1). Dans les 14 provinces, le PAM a fourni une aide alimentaire à 5,9 millions de personnes en décembre et à 5,5 millions de personnes en janvier. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a apporté son appui à 128 centres opérationnels (de quartier ou annexes) et a fait appel à plus de 2 800 volontaires de proximité pour fournir des services intégrés de protection aux personnes relevant de sa compétence. En décembre, les équipes d'éducation au danger des engins explosifs formées par le Service de la lutte antimines ont organisé des séances d'information à l'intention de près de 5 800 civils. Également en décembre, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a mené des activités de sensibilisation au risque des mines auprès de 61 875 personnes dans 80 localités, amélioré la distribution d'eau à 1,2 million de personnes et amélioré l'accès de 45 000 personnes à des services d'assainissement. Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) a maintenu son partenariat avec le PAM dans tout le pays dans le cadre du programme conjoint d'assistance en espèces et en bons d'achat, qui fournit à 71 500 femmes enceintes et allaitantes chaque mois des bons électroniques pour

acheter des articles d'hygiène. L'ONU a continué d'épauler l'action menée face à la COVID-19 dans tout le pays, notamment en renforçant les capacités de surveillance et de diagnostic, en procédant à l'acquisition de fournitures et de matériel médical essentiel, en accompagnant la préparation clinique, en assurant la prestation de services de santé indispensables, en favorisant les mesures de protection dans les écoles, en cherchant à favoriser l'acceptation du vaccin par la population et en appuyant les campagnes de vaccination. Comme suite aux attaques perpétrées à Hassaké le 20 janvier, les partenaires humanitaires ont mobilisé toutes les ressources disponibles pour répondre aux besoins immédiats des personnes déplacées dans les zones accessibles de la province, notamment les sept centres d'accueil temporaires dans le centre de Hassaké où plus de 500 familles se sont réfugiées.

Tableau 1

Nombre moyen de personnes secourues chaque mois par l'ONU et d'autres organisations, toutes modalités confondues, en République arabe syrienne, décembre 2021 et janvier 2022

<i>Entité</i>	<i>Nombre moyen de personnes secourues par mois</i>
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	147 500
Organisation internationale pour les migrations	170 000
Service de la lutte antimines	3 000
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	438 400
Fonds des Nations Unies pour l'enfance	2 684 500 ^a
Programme des Nations Unies pour le développement	2 007 450
Fonds des Nations Unies pour la population	320 700
Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	29 000
Programme alimentaire mondial	5 700 000
Organisation mondiale de la Santé	263 250

^a Pour décembre seulement.

30. L'assistance apportée par les organismes des Nations Unies depuis le territoire syrien a pris diverses formes ; le PAM a notamment fourni une aide alimentaire à 4,7 millions de personnes en décembre et à 4 millions de personnes en janvier. La FAO est venue en aide à 275 735 personnes dans le cadre de programmes réguliers. Les opérations de déminage accompagnées par le Service de la lutte antimines ont démarré dans l'ouest de Ghouta à Rif-Damas ; ces opérations étaient les premières à être menées dans une zone contrôlée par le Gouvernement et une étape importante pour tout le secteur de lutte antimines en République arabe syrienne. Durant le premier mois, l'équipe de déminage a dépollué plus de 70 000 mètres carrés de terrain, l'équivalent de 10 terrains de football. Les travaux de déminage permettront de récupérer des terres productives pour une production agricole indispensable et contribuent ainsi à améliorer les moyens de subsistance de la population syrienne vulnérable. Le Service de la lutte antimines a également effectué 70 missions dans l'ouest de Ghouta à Rif-Damas. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) est venu en aide aux réfugiés de Palestine, dont 8 200 ont reçu une aide pécuniaire, 58 052 une aide alimentaire et 25 836 des articles non alimentaires. Le FNUAP a assuré des services de santé reproductive et des services spécialisés dans la violence fondée sur le genre

à 575 443 personnes dans les zones contrôlées par le Gouvernement, notamment dans certains secteurs du nord-est.

31. L'aide humanitaire a été acheminée à travers les frontières jusque dans le nord-ouest du pays. Le PAM a ainsi fourni une aide alimentaire à environ 1,2 million de personnes en décembre et à 1,5 million de personnes en janvier et a distribué des rations prêtes à consommer à plus de 293 370 personnes touchées par les rigueurs hivernales. Entre le 1^{er} décembre et le 26 janvier, pour répondre aux besoins urgents d'abris des personnes déplacées et des collectivités d'accueil en hiver, le HCR est venu en aide à 59 500 personnes au moyen de huit transbordements transfrontières via Bab el-Haoua. En décembre, l'UNICEF a fourni de l'aide à 340 000 personnes grâce au mécanisme humanitaire transfrontière et a assuré des services améliorés d'eau, d'assainissement et d'hygiène à 180 000 personnes. L'OMS a délivré par camion 12 chargements de fournitures médicales, dont des équipements de protection individuelle, des médicaments essentiels, du matériel médical, du matériel de prévention et de contrôle des infections et des consommables. L'Organisation internationale pour les migrations a apporté une aide multisectorielle à 260 000 personnes, le FNUAP a assuré à 65 963 personnes des services de santé reproductive et des services de prévention et d'intervention en matière de violence fondée sur le genre qui étaient vitaux pour elles et l'UNICEF a fourni des services de santé et de nutrition à 56 800 personnes.

Fourniture et suivi de l'assistance transfrontière

32. Comme pour les programmes d'aide organisés depuis l'intérieur de la République arabe syrienne, les livraisons transfrontières sont effectuées conformément aux principes humanitaires et sur la base d'évaluations indépendantes des besoins. Toutes les opérations de l'ONU sont menées en réponse aux besoins déterminés lors de l'évaluation multisectorielle annuelle des besoins et des évaluations effectuées régulièrement dans le cadre des opérations de suivi. En fonction des besoins relevés, l'ONU prépare, en coordination avec ses partenaires humanitaires, les convois transfrontaliers correspondants.

33. L'aide acheminée au moyen du mécanisme de surveillance des Nations Unies fait l'objet d'un contrôle tout au long de l'itinéraire, qui s'effectue à quatre niveaux distincts : a) à la frontière par le mécanisme de surveillance des Nations Unies ; b) dans les entrepôts situés en République arabe syrienne ; c) aux points de distribution ; d) après la distribution aux bénéficiaires. En décembre et en janvier, le mécanisme a inspecté 16 convois comprenant 1 261 camions et vérifié qu'ils transportaient bien des articles humanitaires. Environ 86 % des chargements étaient des vivres, 13 % des articles non alimentaires, dont des abris et des articles pour passer l'hiver, et le reste des fournitures de santé et d'éducation, dont des vaccins contre la COVID-19. Les systèmes mis en place par les organismes de Nations Unies pour garantir la transparence et la mise en jeu des responsabilités sont adaptés aux besoins opérationnels au cas par cas. Des examens sont menés régulièrement pour veiller à ce que l'aide parvienne bien exclusivement aux civils qui en ont le plus besoin. Des systèmes sont en place pour enregistrer tout signalement d'aide qui ne parviendrait pas aux bénéficiaires prévus et prendre les mesures correctives nécessaires.

34. Ces mesures rigoureuses de suivi et de supervision sont décrites en détail par le Secrétaire général dans ses rapports au Conseil de sécurité sur les opérations nécessitant un accès par les frontières et les lignes de front ([S/2018/617](#) et [S/2020/401](#)), ainsi que dans son rapport sur les opérations humanitaires des Nations Unies en République arabe syrienne ([S/2021/1030](#)).

Mécanismes de distribution transfrontière

35. Dans le nord-ouest de la République arabe syrienne, l'assistance humanitaire est acheminée au moyen des différents mécanismes de distribution de l'aide à travers la frontière. Les denrées alimentaires et les articles non alimentaires sont fournis directement (assistance « en nature ») ou, dans certains cas, indirectement au moyen d'espèces ou d'un système de bons d'achat. Les bénéficiaires de l'aide alimentaire ou non alimentaire en nature sont sélectionnés en fonction de l'évaluation des besoins entreprise par les organisations humanitaires et sur la base de critères d'éligibilité et de vulnérabilité convenus. Les partenaires humanitaires dans le nord-ouest effectuent les distributions à un moment et en un lieu précis, souvent chaque mois, sur une place de marché ou un autre lieu central, ou par la voie de distributions porte-à-porte (en particulier du fait des mesures préventives liées à la COVID-19). Les personnes doivent présenter une pièce d'identité correspondant au nom inscrit sur les listes de distribution vérifiées par les partenaires de réalisation.

36. Les partenaires humanitaires utilisent les structures sanitaires existantes pour fournir aux groupes de population du nord-ouest de la République arabe syrienne des soins de santé vitaux. D'autres formes d'assistance sont fournies au moyen d'un large éventail de services, notamment l'approvisionnement des installations médicales existantes en articles de santé essentiels, l'approvisionnement des écoles en combustible, la fourniture de services de protection pour les cas de violence de genre et le soutien des activités de subsistance. Les médicaments sont distribués aux pharmacies ou aux installations médicales qui les prescrivent sur ordonnance. L'aide comprend également le versement de salaires au personnel médical et aux enseignants.

Figure I
Nombre de bénéficiaires ciblés par une aide humanitaire de l'ONU et de ses partenaires (voir annexe II) acheminée par convois humanitaires transfrontières, par type d'aide, décembre 2021 et janvier 2022 (moyenne mensuelle)

(En milliers)

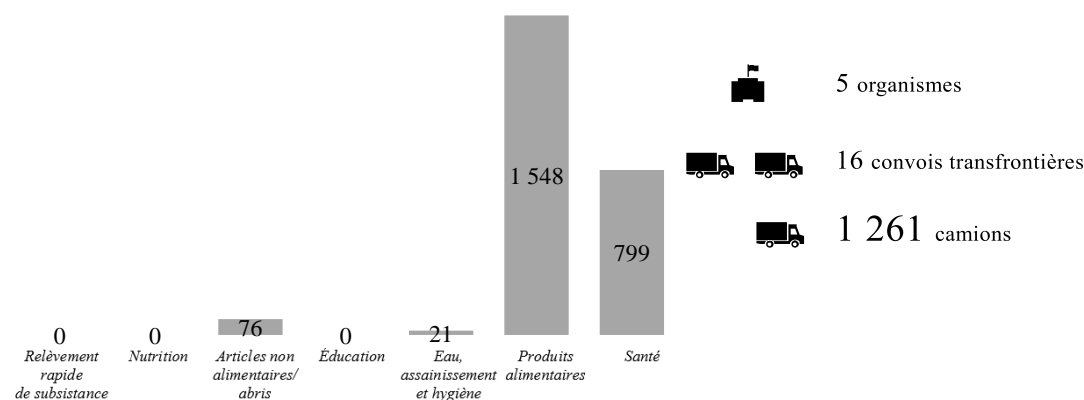


Tableau 2
**Nombre de bénéficiaires de l'aide acheminée à travers la frontière, par secteur
 et par district : décembre 2021 et janvier 2022 (moyenne mensuelle)**

<i>Province</i>	<i>District</i>	<i>Relèvement rapide/ moyens de subsistance</i>	<i>Éducation</i>	<i>Alimentation</i>	<i>Santé</i>	<i>Articles non alimentaires/ abris</i>	<i>Nutrition</i>	<i>Eau, assainissement et hygiène</i>
Alep	Afrin	–	–	108 125	–	–	–	–
Alep	Bab	–	–	52 500	–	–	–	–
Alep	Izaz	–	–	130 548	–	27 150	–	3 250
Alep	Jarablos	–	–	47 500	–	–	–	–
Alep	Jabal Semaan	–	–	75 000	–	–	–	–
Edleb	Harem	–	–	1 102 702	799 396	30 090	–	–
Edleb	Edleb	–	–	31 605	–	19 125	–	17 625
Edleb	Jisr el-Choughour	–	–	–	–	–	–	–

37. La Fédération de Russie a adressé à l'ONU des bulletins d'information établis par le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés, dans lesquels figuraient des informations sur l'aide humanitaire bilatérale fournie. D'autres États Membres ont également continué d'apporter une aide bilatérale ainsi que d'autres formes d'assistance humanitaire à la République arabe syrienne.

Activités de relèvement rapide et de subsistance

38. Les activités de relèvement rapide et de subsistance représentent un pilier essentiel de l'intervention humanitaire en République arabe syrienne, l'objectif étant de permettre aux personnes dans le besoin de retrouver leur mode de vie en leur fournissant des services essentiels et des moyens de subsistance pour qu'elles soient plus résistantes et mieux à même de faire face aux chocs futurs.

39. L'ONU et ses partenaires accompagnent des projets d'activités de relèvement rapide et de subsistance axés sur cinq domaines : a) la réparation et la rénovation d'infrastructures civiles essentielles ; b) l'enlèvement des débris et des déchets solides ; c) les activités génératrices de revenus et les interventions fondées sur le marché ; d) la formation professionnelle et la formation qualifiante ; e) la cohésion sociale et les interventions communautaires. Beaucoup des activités de relèvement rapide exécutées durant la période considérée s'inscrivaient dans le cadre de programmes d'aide d'urgence visant à promouvoir le relèvement à long terme.

40. Dans le cadre des activités ordinaires menées dans les secteurs contrôlés par le Gouvernement, 4 789 emplois de courte durée ont été créés au moyen des programmes de travail contre rémunération dans 13 provinces, 589 personnes ont obtenu un emploi régulier et 1 710 personnes ont reçu une aide pour relancer, développer ou démarrer une initiative sociale ou une entreprise. Par ailleurs, des moyens de production ont été fournis à 3 581 entreprises rurales, des formations professionnelles et des formations qualifiantes ont été offertes à 3 894 personnes, des aides fondées sur le marché ont été fournies à 27 137 ménages vulnérables (y compris des familles dirigées par une personne âgée ou une femme), 19 kilomètres de réseaux électriques ont été remis en état, 27 323 mètres cubes de déchets et de débris ont été enlevés et 186 quartiers dans huit provinces ont été nettoyés. Dix initiatives visant à renforcer la cohésion sociale entre les personnes déplacées et les communautés d'accueil ont

été entreprises au bénéfice de 1 886 membres des communautés de plusieurs provinces.

41. Dans le cadre de l'assistance transfrontière, 4 528 emplois de courte durée ont été créés dans les provinces d'Edleb et d'Alep, et des formations professionnelles et des formations qualifiantes ont été offertes à 8 649 personnes dans les provinces d'Edleb, d'Alep, de Raqqa et de Hassaké. Dans la province d'Edleb, quelque 347 ménages vulnérables ont reçu une aide basée sur le marché, et dans les provinces d'Alep et d'Edleb, 1 545 personnes ont reçu une aide pour relancer, développer ou démarrer une initiative sociale ou une entreprise. En outre, dans 11 sous-districts des provinces d'Alep et d'Edleb, l'accès à au moins un service collectif (électricité, gaz, eau, assainissement) a été fourni à 38 200 ménages, et dans la province d'Edleb, 61 kilomètres de routes d'accès et de réseau d'évacuation des eaux, 11 écoles et 16 dispensaires ont été remis en état et 340 mètres cubes de déchets et de débris ont été enlevés. Dans les provinces d'Alep et de Hassaké, 11 initiatives locales de renforcement de la cohésion sociale ont été soutenues.

42. L'UNICEF a transformé un système de distribution d'eau à Deraa pour le faire fonctionner à l'énergie solaire (au bénéfice de quelque 78 000 personnes). Il a également appuyé l'examen du programme d'enseignement accéléré basé sur les droits de l'enfant et adapté aux besoins de l'enfant qui promouvait le bien-être psychosocial et la résilience des enfants et l'égalité entre filles et garçons pour faciliter l'intégration des enfants non scolarisés ou éduqués de façon non formelle dans les systèmes éducatifs formels et les aider à rattraper leurs retards scolaires et à trouver d'autres parcours d'apprentissage de qualité et leurs futurs moyens de subsistance après avoir été privés d'enseignement durant des années de conflit.

43. L'UNRWA a organisé à Alep neuf stages de formation professionnelle d'une durée de deux mois et a lancé sept stages de longue durée (d'un à deux ans). Parmi les domaines couverts, il y avait la comptabilité, les travaux de bureau et les systèmes de chauffage et de climatisation.

44. Le rapport du Secrétaire général (S/2021/1030), établi en application du paragraphe 2 de la résolution 2585 (2021) du Conseil de sécurité, donne davantage de détails sur les projets de relèvement rapide menés dans le cadre des opérations humanitaires des Nations Unies.

Accès humanitaire

45. Pour fournir une aide humanitaire, les organismes des Nations Unies et tous leurs partenaires humanitaires doivent pouvoir bénéficier d'un accès rapide, sûr, durable et sans entrave aux personnes qui sont dans le besoin sur tout le territoire de la République arabe syrienne. L'action humanitaire fondée sur des principes repose sur la capacité d'étudier les besoins et de fournir une aide, d'en assurer le suivi et d'en évaluer les effets de manière indépendante, notamment en dialoguant régulièrement et directement avec les personnes touchées. L'accès en République arabe syrienne demeure complexe, les divers secteurs géographiques n'étant pas desservis de la même manière et les services étant régis par des modalités opérationnelles variées. Plus de 1 800 membres du personnel des Nations Unies sont en poste dans le pays et plus de 600 sont déployés dans des pôles humanitaires situés hors de Damas (Alep, Deir el-Zor, Hama, Homs, Lattaquié, Qamichli, Soueïda et Tartous). Par ailleurs, 3 610 membres du personnel de l'UNRWA sont déployés sur l'ensemble du territoire. Cette présence décentralisée du personnel des Nations Unies accroît sa proximité avec les populations touchées et sa capacité d'accéder à ces populations. Dans toute la République arabe syrienne, l'aide est distribuée et orchestrée principalement par des acteurs nationaux, notamment des organisations non gouvernementales et le Croissant-Rouge arabe syrien.

Accès dans les zones contrôlées par le Gouvernement

46. Dans les zones contrôlées par le Gouvernement, l'accès à certaines populations et enclaves pour lesquelles des autorisations administratives et de sécurité sont nécessaires est toujours difficile, notamment en ce qui concerne Beït Jinn et Mazraat Beït Jinn dans l'ouest de Rif-Damas, Hajar el-Assouad dans le district de Daraya de Rif-Damas, Soukhné dans le district de Palmyre de Homs et Fiq dans le district de Fiq de Qouneïtra.

47. Le personnel des Nations Unies et les prestataires de services extérieurs ont continué de se rendre sur le terrain, aux côtés d'organisations non gouvernementales nationales et du Croissant-Rouge arabe syrien, pour effectuer des missions d'évaluation et de surveillance ainsi que de soutien logistique et administratif. Entre le 16 novembre 2021 et le 15 janvier 2022, 2 434 mouvements ont eu lieu au titre d'une approbation de programmes ou d'une autorisation générale, soit une augmentation de 51 % par rapport à la période du 21 septembre au 15 novembre 2021, durant laquelle 1 610 missions de ce type s'étaient déroulées (voir tableau 3)¹.

Tableau 3

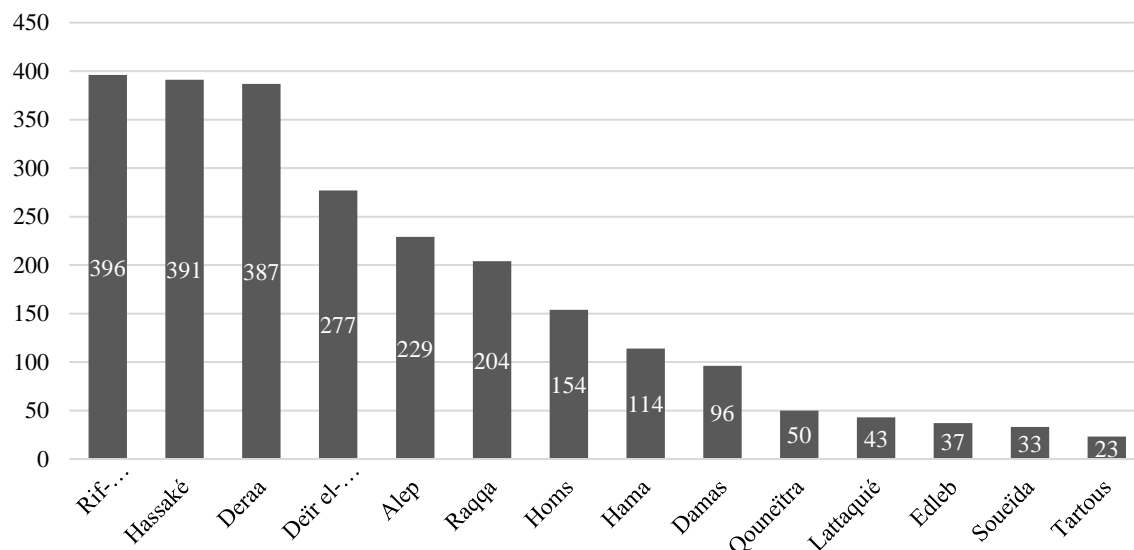
Nombre total de missions menées au titre d'un programme approuvé ou d'une autorisation générale^a depuis l'intérieur de la République arabe syrienne par des organismes des Nations Unies, des prestataires extérieurs ou des facilitateurs, par type, du 16 novembre 2021 au 15 janvier 2022

<i>Type de mission</i>	<i>Autorisation générale</i>	<i>Programme approuvé</i>	<i>Total</i>
Missions d'évaluation	35	–	35
Missions d'escorte des convois d'aide	834	11	845
Missions de surveillance	1 535	–	1 535
Missions de sécurité et d'appui logistique ou administratif	18	1	19
Total	2 422	12	2 434

^a Les missions menées au titre d'un programme approuvé ou d'une autorisation générale ne nécessitent pas l'autorisation expresse du Ministère des affaires étrangères.

¹ Le personnel des Nations Unies et les prestataires de services extérieurs opérant dans les centres humanitaires hors de Damas obtiennent une « autorisation générale » pour pouvoir se déplacer dans le cadre des activités prévues au titre des programmes, ce qui permet un accès régulier et allège les formalités bureaucratiques.

Figure II
**Nombre total de missions menées au titre d'un programme approuvé
ou d'une autorisation générale depuis l'intérieur de la République arabe syrienne
par des organismes des Nations Unies, des prestataires extérieurs
ou des facilitateurs, par province, du 16 novembre 2021 au 15 janvier 2022**



48. En ce qui concerne les missions nécessitant l'autorisation expresse du Ministère des affaires étrangères, l'ONU a présenté 177 nouvelles demandes, dont 152 (86 %) ont été approuvées (voir tableau 4). Ce chiffre tient compte du délai de réponse de 10 jours du Ministère et ne prend pas en compte les demandes qui ont été soumises mais qui sont toujours en cours de traitement.

Tableau 4
**Missions menées depuis l'intérieur de la République arabe syrienne
ayant nécessité l'approbation expresse du Ministère des affaires étrangères :
du 16 novembre 2021 au 15 janvier 2022**

Type de demande	Nombre demandé	Demandes approuvées	Pourcentage approuvé
Missions d'évaluation	38	31	82
Missions d'escorte des convois d'aide	56	55	98
Missions de surveillance	60	47	78
Missions de sécurité et d'appui logistique ou administratif	23	19	83
Missions d'évaluation des engins explosifs	—	—	—
Total	177	152	86

Note : Les missions du personnel des Nations Unies qui ont pour point de départ Damas ou qui traversent les lignes de front nécessitent l'autorisation expresse du Ministère des affaires étrangères. Au cours de la période considérée, les organismes des Nations Unies ont fait des demandes pour 38 missions supplémentaires, toutes sont en cours de traitement. Les chiffres figurant dans le tableau 4 reposent sur les données internes communiquées par les organismes des Nations Unies et correspondent aux demandes faites et aux autorisations obtenues durant la période considérée dans le présent rapport (du 16 novembre 2021 au 15 janvier 2022). Ils peuvent donc présenter des différences par rapport aux chiffres consignés par le Gouvernement syrien, avec lequel des discussions ont été engagées afin d'aligner les méthodes suivies.

Accès au nord-ouest de la République arabe syrienne à travers les lignes de front

49. Durant la période considérée, les organismes des Nations Unies ont réussi à faire une deuxième livraison à travers les lignes de front à Sarmada dans le nord-ouest du pays depuis l'adoption en juillet 2021 de la résolution 2585 (2021) du Conseil de sécurité. Les 9 et 10 décembre, 14 camions ont transporté des vivres et d'autres articles humanitaires contribués par le PAM, l'UNICEF, le FNUAP et l'OMS des entrepôts de l'ONU à Alep à l'entrepôt du PAM à Sarmada. En tout 473 tonnes de fournitures ont été ainsi entreposées à Sarmada. Les préparatifs du troisième convoi d'aide multilatérale, qui devrait transporter des denrées alimentaires et des produits nutritionnels du PAM destinés à 43 500 personnes ainsi que des articles contribués par le FNUAP, l'OMS, le HCR et l'UNICEF jusqu'à l'entrepôt de Sarmada, se sont poursuivis pendant la période considérée. Une note verbale sollicitant l'autorisation d'accès a été adressée le 27 décembre au Gouvernement syrien qui y a répondu favorablement le 16 janvier. Le convoi, qui était initialement prévu pour les 30 et 31 janvier, a été reporté, des garanties de sécurité n'ayant pas encore été reçues des parties en présence.

50. À l'issue de négociations détaillées, un nouveau système de distribution directe acceptable par toutes les parties a été mis en place pour distribuer l'aide acheminée à travers les lignes de front. La première distribution effectuée au moyen de ce système a eu lieu entre le 16 et le 28 décembre. Une équipe locale du PAM a distribué des denrées alimentaires à 42 790 personnes à 53 points dans le secteur de Kafr Arouq du district de Harem. Une deuxième distribution des denrées expédiées en décembre a eu lieu entre le 16 et le 24 janvier, au bénéfice de 42 640 personnes, dont 1 462 enfants de moins de 2 ans, dans 51 endroits. Des dispositions sont en train d'être arrêtées pour distribuer le reste des articles non alimentaires qui avaient été livrés en décembre.

51. Malgré les progrès accomplis, un certain nombre d'obstacles restent encore à lever pour qu'il soit possible d'effectuer régulièrement et durablement des opérations d'acheminement à travers les lignes de front dans le nord-ouest de la République arabe syrienne, comme le prévoit le plan semestriel de l'ONU concernant les convois interorganisations traversant les lignes de front. Il demeure essentiel de recevoir dans les délais voulus les garanties de sécurité nécessaires de la part des parties au conflit pour que les convois et leur personnel puissent traverser les lignes de front en toute sécurité, sachant que les tirs d'artillerie, les frappes aériennes, les mines terrestres et les engins explosifs improvisés représentent des menaces réelles pour la sécurité du personnel humanitaire. Il est indispensable que toutes les parties s'engagent à ne s'ingérer à aucun stade dans les activités d'acheminement des secours humanitaires à travers les lignes de front. La responsabilité à l'égard des populations touchées est également un aspect important à prendre en compte, pour garantir que les populations acceptent la fourniture d'aide humanitaire et pour limiter autant que possible d'éventuelles réactions négatives des communautés voisines ou d'autres groupes après l'acheminement de l'aide.

Accès au nord-est de la République arabe syrienne à travers les lignes de front

52. Dans le nord-est, l'ONU et les partenaires humanitaires ont pu maintenir un accès humanitaire régulier et viable dans la plupart des secteurs de la province de Hassaké et dans certaines zones de la province de Raqqa.

53. En réponse au déplacement de quelque 45 000 personnes à Hassaké comme suite aux événements du 20 janvier, les partenaires du HCR ont distribué des articles non alimentaires à 368 familles le 26 janvier et ont effectué de petits travaux de rénovation dans les refuges collectifs. Des volontaires ont assuré le suivi et la coordination des activités de protection avec les autorités. Le partenaire du PAM à Hassaké a distribué

l'aide alimentaire aux nouvelles familles déplacées dans les zones contrôlées par le Gouvernement et est ainsi venu en aide à 12 800 personnes.

54. L'accès aux personnes déplacées dans les collectivités d'accueil demeure difficile. L'insécurité, le confinement et les couvre-feux partiels imposés dans la province de Hassaké ont grandement limité l'accès humanitaire dans la zone et retardé les livraisons. Dans certains camps de déplacés, notamment à Hol, Ariché, Roj, Mahmoudli, Norouz, Talaa et Touïéné, la plupart des activités humanitaires ont été suspendues, sauf la fourniture de ce qui est indispensable comme le pain, l'eau et les combustibles.

55. Les couvre-feux et restrictions aux déplacements imposés par les autorités locales dans tout le nord-est ont également entravé l'acheminement à travers les lignes de front des articles humanitaires provenant des zones contrôlées par le Gouvernement. Vingt-huit camions commerciaux transportant des fournitures envoyées par les organismes des Nations Unies (24 du PAM, 3 du HCR et 1 de l'UNICEF) ont été immobilisés à Tabqa et à Raqqa pendant plusieurs jours après l'attaque lancée par Daech contre la prison de Sinaa à Hassaké. Après un dialogue soutenu avec les parties concernées, ils ont pu repartir le 29 janvier et sont arrivés sans encombre à leurs destinations finales à Qamichli et Hassaké.

56. Entre janvier et décembre 2021, 2 311 camions transportant de l'aide humanitaire ont franchi les lignes, soit une moyenne de 192 par mois. Ce chiffre est en légère hausse par rapport à 2020, où 2 271 camions avaient fait le même trajet.

57. Les efforts déployés pour fournir une assistance médicale suffisante et durable aux régions du nord-est qui ne sont pas placées sous le contrôle du Gouvernement se sont poursuivis. En décembre et en janvier, le PAM a acheminé trois chargements à travers les lignes de front, un par convoi terrestre et deux par pont aérien, et livré ainsi 39 355 kilogrammes d'articles médicaux et sanitaires permettant d'assurer 423 636 traitements. Parmi les articles médicaux livrés, il y avait des vaccins contre la COVID-19, différents types d'insuline, des tests de diagnostic rapide de la leishmaniose viscérale, des autoclaves, des générateurs d'oxygène, des respirateurs BiPAP, des pompes à perfusion, des comprimés de chlore, des équipements de protection individuelle et différents types de médicaments. Les fournitures de l'OMS acheminées à travers les lignes de front ont été choisies en fonction des évaluations des besoins, menées conjointement avec les partenaires de la santé qui œuvrent dans le nord-est. L'OMS n'a signalé aucun problème opérationnel ou logistique majeur au sujet de ces livraisons.

58. Bien que l'ONU ait continué d'intensifier l'acheminement de fournitures médicales à travers les lignes de contrôle vers le nord-est, les besoins sont restés supérieurs aux capacités de réponse. Les organisations non gouvernementales, qui apportent leur appui à plus de 110 établissements de soins dans le nord-est du pays, ont continué d'essuyer des retards dans la mise en place de chaînes d'approvisionnement fiables, ce qui a entraîné des pénuries de médicaments essentiels tels que les médicaments pédiatriques, l'insuline et les médicaments contre les maladies cardiovasculaires et la tuberculose, ainsi qu'une pénurie de fournitures de laboratoire et de traitement contre la malnutrition aiguë. Les problèmes concernant la chaîne d'approvisionnement ont également entravé les activités de dépistage et les interventions relatives à la COVID-19 et empêché de se faire une idée complète de la prévalence et de l'ampleur de la COVID-19 dans le nord-est. Les services de santé ont continué à pâtir des difficultés d'accès et des effets du sous-investissement. Entre le 1^{er} décembre 2021 et le 24 janvier 2022, l'UNICEF a acheminé des fournitures d'une valeur totale de 1 645 422 dollars depuis Damas au nord-est du pays. Il y avait notamment des produits sanitaires et nutritionnels ainsi que 56 894 lots d'équipement pour l'hiver.

59. D'autres zones, dont Manbej et d'Aïn el-Arab, sont restées difficiles d'accès pour les organismes des Nations Unies depuis Damas, aucun accord n'ayant été conclu entre les parties en présence. En ce qui concerne la zone de Ras el-Aïn et Tel Abiad, une demande d'autorisation d'une mission d'évaluation interorganisations a été faite le 6 octobre 2021 et le Gouvernement syrien l'a approuvée le 14 décembre 2021. Les parties en présence n'ont toujours pas donné des garanties de sécurité. En plus, l'OMS et l'UNICEF ont élaboré un plan opérationnel pour le passage à travers les lignes de front de convois transportant des équipements de protection individuelle et des vaccins contre la COVID-19 vers la zone. Le 7 novembre, ce plan a été soumis au Gouvernement syrien qui l'a approuvé le 6 décembre.

60. Le plus récent convoi humanitaire de l'ONU à avoir atteint Roukban depuis l'intérieur du pays a été acheminé en septembre 2019. L'accès des camions commerciaux, empruntant des routes informelles, a été sporadique. Depuis que le Gouvernement jordanien a décidé, en mars 2020, de fermer la frontière pour endiguer la propagation de la COVID-19, les patients de Roukban ayant besoin de soins médicaux ne peuvent plus accéder à la clinique de l'ONU située du côté jordanien. Les cas graves ont continué d'être envoyés à Damas, en coordination avec le Croissant-Rouge arabe syrien.

Accès à la République arabe syrienne par les frontières

61. Les organismes des Nations Unies et les partenaires humanitaires ont continué de s'employer à régler les problèmes logistiques et opérationnels que pose la réduction à un seul point de passage de la frontière autorisé par suite de l'adoption des résolutions [2533 \(2020\)](#) et [2585 \(2021\)](#) du Conseil de sécurité. Toute l'aide humanitaire des Nations Unies dans le nord-ouest du pays continue d'être acheminée par le point de passage de Bab el-Haoua, 3 647 camions d'aide humanitaire y ayant transité depuis l'entrée en vigueur de la résolution [2585 \(2021\)](#).

62. Le mécanisme de surveillance de l'aide humanitaire a poursuivi ses opérations conformément au mandat dont il avait été investi par le Conseil de sécurité dans ses résolutions [2165 \(2014\)](#), [2191 \(2014\)](#), [2258 \(2015\)](#), [2332 \(2016\)](#), [2393 \(2017\)](#), [2449 \(2018\)](#), [2504 \(2020\)](#), [2533 \(2020\)](#) et [2585 \(2021\)](#). Il a permis l'inspection de 16 chargements dont il a été vérifié qu'il s'agissait bien d'articles humanitaires, répartis entre 1 261 camions passés en République arabe syrienne depuis la Turquie en décembre et en janvier, tous par Bab el-Haoua. Ces convois ont porté à 53 463 le nombre de camions contrôlés depuis le début des opérations (43 491 acheminés par Bab el-Haoua, 5 268 par Bab el-Salam, 4 595 par Ramta et 109 par Yaaroubiyé). Le contenu des chargements n'a suscité aucune inquiétude, et leur caractère humanitaire n'a pas été mis en doute. L'ONU a donné un préavis de 48 heures au Gouvernement syrien à chaque fois qu'un convoi franchissait la frontière, l'informant des articles humanitaires à livrer, du nombre de camions, de l'organisme des Nations Unies concerné et du district de destination. Le mécanisme a continué de bénéficier d'une excellente coopération de la part du Gouvernement turc.

Visas et enregistrements

63. Les organismes des Nations Unies ont continué de coopérer avec le Gouvernement syrien pour que les visas nécessaires soient délivrés en temps voulu à leur personnel (voir tableau 5).

Tableau 5
**Demandes de visas présentées par les organismes des Nations Unies,
du 1^{er} décembre 2021 au 25 janvier 2022**

<i>Type de demande</i>	<i>Nombre demandé</i>	<i>Demandes approuvées</i>	<i>Demandes rejetées</i>	<i>Nombre de demandes en instance</i>
Demandes de visas présentées pendant la période considérée ^a	59	30	0	28
Demandes de renouvellement de visas présentées pendant la période considérée	154	100	0	54
Demandes de visas en instance présentées avant la période considérée ^b	65	22	2	39
Demandes de renouvellement de visas en instance présentées avant la période considérée	54	45	0	9

^a L'ONU a retiré une demande de visa qui a été présentée pendant la période considérée.

^b L'ONU a retiré deux demandes de visa en instance, qui avaient été présentées avant la période considérée.

64. En tout, 47 organisations non gouvernementales internationales sont habilitées par les autorités nationales à exercer des activités dans le pays.

Sûreté et sécurité du personnel humanitaire et des locaux

65. L'Organisation des Nations Unies et les organisations non gouvernementales ont continué d'exécuter leurs programmes dans des secteurs où se succèdent les affrontements entre les parties au conflit, les frappes aériennes et les échanges de tirs d'artillerie indirects et autres attaques. Le personnel humanitaire intervient également dans des secteurs qui sont fortement contaminés par des munitions non explosées, des restes explosifs de guerre et des mines terrestres.

66. D'après les informations disponibles, des centaines d'agents humanitaires ont été tués depuis le début du conflit, parmi lesquels 22 fonctionnaires d'organismes des Nations Unies ou d'autres entités des Nations Unies, dont 20 membres du personnel de l'UNRWA, 66 membres du personnel ou volontaires du Croissant-Rouge arabe syrien et 8 membres du personnel ou volontaires de la Société du Croissant-Rouge palestinien. En outre, de nombreux employés d'organisations non gouvernementales internationales ou nationales ont été tués.

67. Au total, 15 fonctionnaires d'organismes des Nations Unies (tous de l'UNRWA) étaient toujours détenus ou portés disparus au 31 janvier.

III. Observations

68. Les besoins humanitaires continuent à augmenter partout en République arabe syrienne. Il est chaque mois de plus en plus difficile pour les gens de se procurer de la nourriture, les moyens de subsistance sont peu nombreux et l'accès aux services de base ne cesse de se réduire. La crise économique et la pandémie de COVID-19 n'ont fait qu'exacerber les souffrances causées par plus de 10 ans de conflit. Les femmes sont touchées de manière disproportionnée, notamment par les risques persistants de violence fondée sur le genre, de mariage forcé et précoce et d'accès restreint aux moyens de subsistance. Je crains que sans une action et un soutien supplémentaires importants de la communauté internationale, notamment un élargissement de l'accès humanitaire et une intensification des activités de relèvement rapide, l'augmentation des besoins ne nous fasse déplorer une génération perdue.

69. Les trois quarts des personnes qui ont le plus besoin d'aide vivent dans le nord-ouest et le nord-est de la République arabe syrienne, souvent dans des zones en proie aux hostilités. Des millions de personnes restent déplacées à l'intérieur du pays. Compte tenu des effets des années de violence et de déplacement, il faut mettre en place des stratégies à long terme efficaces pour répondre aux besoins des femmes et des filles. Celles et ceux qui sont dans le besoin dépendent de l'aide humanitaire pour leur survie. L'Organisation des Nations Unies continue de faire tout son possible pour élargir l'accès par tous les moyens dont elle dispose.

70. À cet égard, les opérations transfrontières autorisées par le Conseil de sécurité restent essentielles pour faire parvenir l'aide vitale à des millions de personnes dans le besoin. Grâce aux résolutions du Conseil, des dizaines de milliers de camions d'aide ont traversé la frontière depuis 2014, des fonds ont été fournis pour soutenir la prestation de services de base dans les hôpitaux et les écoles, et l'appui à la lutte et à la vaccination contre la COVID-19 est assuré. L'acheminement de l'aide à travers les frontières est l'une des opérations d'aide les plus surveillées au monde et fait l'objet de contrôles multiples pour garantir une haute transparence. Il n'existe pas d'autre solution qui puisse correspondre à l'échelle et à l'ampleur des opérations transfrontières des Nations Unies.

71. L'élargissement de l'accès à travers les lignes de front a apporté un complément aux opérations transfrontières menées dans le nord-ouest du pays. Il importe que les convois qui traversent les lignes de front puissent continuer à le faire en toute sécurité et de manière régulière et prévisible. À cet égard, un soutien continu est nécessaire pour que le plan des Nations Unies pour des livraisons régulières et prévisibles d'aide à travers les lignes de front puisse être pleinement exécuté. Ce plan prévoit notamment le passage mensuel de convois à travers les lignes d'affrontement et la distribution rapide de l'aide aux populations dans le besoin. Des problèmes persistants, notamment pour ce qui est de l'obtention des garanties de sécurité nécessaires auprès des parties en présence, montrent à quel point ces opérations sont difficiles. J'engage toutes les parties à aplanir ces obstacles.

72. Je demeure alarmé par les effets que le conflit armé continue d'avoir dans toutes les régions de la République arabe syrienne. Il s'agit notamment de la récente vague d'attaques commises dans le nord-est, y compris l'attaque revendiquée par Daech contre la prison de Ghoueïran à Hassaké. Les civils, en particulier les enfants, doivent être épargnés dans les hostilités. L'attaque susmentionnée révèle également la situation des centaines d'enfants détenus dans cette prison. Aucun d'eux n'a été accusé de quelque crime de droit interne ou de droit international que ce soit. Comme l'a dit l'UNICEF, ces enfants n'auraient jamais dû être placés en détention militaire, et il faut de toute urgence s'occuper de leur situation.

73. Je demande de nouveau à toutes les parties de respecter les droits de la personne et le droit international humanitaire, notamment en prenant bien soin, dans la conduite des opérations militaires, d'épargner les civils et les infrastructures civiles. Je rappelle également à tous les États, en particulier à ceux qui exercent une influence directe sur les parties au conflit, qu'ils sont tenus de prendre des mesures actives pour assurer le respect du droit international humanitaire, y compris en ce qui concerne la protection des civils.

74. L'impunité persistante en ce qui concerne les graves violations des droits de la personne et atteintes à ces droits et les violations du droit international humanitaire demeure extrêmement préoccupante. Les auteurs de tels actes doivent rendre des comptes. Je demande à toutes les parties au conflit, en particulier au Gouvernement syrien, ainsi qu'à tous les États, à la société civile et aux organismes des Nations Unies, de coopérer pleinement avec le Mécanisme international impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit

international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables, notamment en fournissant les informations et les documents voulus. L'obligation d'appliquer le principe de responsabilité en cas de graves violations des droits de la personne et atteintes à ces droits et de graves violations du droit international humanitaire est à la fois une exigence juridique et un élément essentiel pour l'instauration d'une paix durable en République arabe syrienne. Je demande une nouvelle fois que la Cour pénale internationale soit saisie de la situation dans le pays. Les personnes dont les droits ont été violés ont droit à un recours effectif.

75. Eu égard aux graves préoccupations qui ont été exprimées à maintes reprises au sujet de la protection des civils et d'autres questions relatives aux droits humains en République arabe syrienne, j'exhorte de nouveau le Gouvernement syrien à coopérer avec les procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, conformément aux résolutions [S-18/1](#) et [19/22](#) du Conseil des droits de l'homme, notamment en mettant en place une présence sur le terrain destinée à protéger et à promouvoir les droits humains.

76. L'Envoyé spécial continuer d'œuvrer, à une échelle qui est à la mesure de l'ampleur du problème, en faveur de la libération unilatérale des personnes arbitrairement privées de leur liberté, en particulier les femmes, les enfants, les personnes âgées et les malades, que la pandémie de COVID-19 a rendus particulièrement vulnérables. La majorité de ces personnes sont détenues par le Gouvernement syrien. J'exhorte le Gouvernement et les autres parties à donner des informations sur le sort des personnes qu'ils détiennent et l'endroit où elles se trouvent, et à permettre aux organismes humanitaires et de défense des droits de la personne d'accéder à tous les lieux de détention.

77. J'engage les parties syriennes à collaborer constructivement avec mon envoyé spécial et à arrêter avec lui une méthodologie pour la soumission de révisions de fond concernant des éléments de la Constitution afin de permettre la tenue de la septième session de la Commission constitutionnelle. J'exhorte les parties syriennes et les acteurs régionaux et internationaux à s'impliquer vraiment dans le processus politique en prenant des mesures concrètes, mutuelles et réciproques afin d'instaurer la dynamique et la confiance nécessaires pour parvenir à un règlement du conflit qui permette de mettre fin à la violence et de répondre aux aspirations du peuple syrien, conformément aux dispositions de la résolution [2254 \(2015\)](#). La priorité absolue demeure de trouver une solution politique à ce conflit pour mettre un terme à la détresse du peuple syrien et garantir une paix durable.

Annexe I

Attaques dont des civils auraient été victimes, enregistrées par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme de décembre 2021 à janvier 2022*

Province d'Edleb

- Le 3 décembre, six civils, dont trois femmes et deux garçons, ont été blessés par une attaque de drones visant deux membres d'un groupe armé, qui ont été tués, sur la route reliant le village de Mastoumé au secteur d'Ariha dans les faubourgs sud d'Edleb.
- Le 1^{er} janvier, une femme et deux filles ont été tuées et 10 civils, dont une femme, cinq garçons et une fille, ont été blessés par une frappe aérienne qui se serait produite près d'une maison dans le secteur de Nahr el-Abiad, près de la ville de Jisr el-Choughour, dans l'ouest d'Edleb.
- Le 3 janvier, une femme et un garçon ont été blessés dans plusieurs frappes aériennes qui auraient touché un secteur situé entre les villes d'Armanaz et de Kafr Takharim dans le nord d'Edleb.

Province d'Alep

- Le 1^{er} décembre, deux civils, dont un agent humanitaire, ont été blessés par une explosion qui se serait produite sur la route d'Azraq, entre le village de Daghlabach et la ville de Bab, dans l'est d'Alep.
- Le 2 décembre, une femme a été arrêtée au poste de contrôle à l'entrée d'Afrin, dans le nord-ouest d'Alep. Sa famille n'a pu obtenir aucune information sur son sort et sur l'endroit où elle se trouvait jusqu'à ce qu'elle ait été relâchée le 19 janvier.
- Le 8 décembre, six hommes, tous de la même famille, dont deux étaient enseignants et l'un membre du conseil municipal de Bab, ont été arrêtés lors d'une perquisition de domicile à Bab dans l'est d'Alep. Au cours de cette perquisition, deux femmes, dont l'une était enceinte, auraient été agressées et blessées et leurs effets personnels confisqués. Toutes les personnes arrêtées ont été relâchées le même jour.
- Le 8 janvier, un civil a été tué et 11 civils, dont une femme et deux garçons, ont été blessés par des frappes terrestres qui auraient touché plusieurs villages dans la zone d'Aïn el-Arab (Kobané) dans l'est d'Alep. Les frappes ont également forcé des dizaines de familles à fuir vers des villages voisins.
- Le 13 janvier, deux civils ont été blessés et l'un d'eux a succombé le 14 janvier, par suite de l'explosion d'un engin explosif improvisé à déclencheur magnétique qui était fixé à un véhicule militaire, dans un quartier résidentiel d'Izaz dans le nord d'Alep.
- Le 20 janvier, six civils, dont deux filles et deux garçons, ont été tués et au moins 17 civils, dont quatre femmes, trois filles et deux garçons, ont été blessés à la

* La liste des faits illustre les sujets de préoccupation relatifs aux droits de la personne traités dans le rapport. Toutefois, en raison de l'évolution du conflit et de la perte des réseaux de sources crédibles ou fiables dans de nombreuses zones touchées par le conflit, il est de plus en plus difficile d'établir la véracité des faits. La liste, qui ne recense que ceux d'entre eux qui ont été signalés au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et confirmés conformément à la méthode utilisée par le Haut-Commissariat, ne saurait pas être considérée comme exhaustive.

suite de plusieurs frappes terrestres qui auraient touché une zone résidentielle et commerciale d'Afrin, dans le nord-ouest d'Alep. Le pilonnage a endommagé une école et la direction de la santé à Afrin.

Province de Hassaké

- Le 7 décembre, six journalistes qui couvraient une manifestation dans la ville de Qamichli, dans le nord de Hassaké, ont été privés de liberté pendant trois heures.
- Le 22 décembre, deux civils, dont une femme, ont été blessés par des frappes terrestres qui auraient touché le village de Tell el-Ouard, dans le nord de Hassaké.
- Le 25 décembre, le corps d'un homme a été découvert à Hol dans l'est de Hassaké. L'homme aurait été poignardé.
- Le 30 décembre, un déplacé a été tué par balle à Hol.
- Le 30 décembre, deux femmes et un garçon, de la même famille, ont été tués et trois civils, dont un garçon et une fille, ont été blessés, et des maisons ont été endommagées par des frappes terrestres dans le village de Saadiyé, dans le district d'Abou Rassin de la région de Ras el-Aïn, dans le nord-ouest de Hassaké. Le même jour, un civil a été blessé à Abou Rassin par des frappes terrestres, qui ont également touché la Grande mosquée située dans le secteur.
- Le 11 janvier, un infirmier a été tué par balle à Hol, alors qu'il tentait d'empêcher des hommes armés de pénétrer dans l'unité médicale.
- Le 12 janvier, un médecin a été attaqué avec des objets tranchants et blessé à Hol.
- Le 20 janvier, la prison de Sinaa (Ghoueïran) dans le quartier de Ghoueïran de la ville de Hassaké a été attaquée. Des dizaines de détenus se sont échappés, et des gardiens de prison, des cuisiniers et d'autres agents pénitentiaires auraient été retenus en otages. Le 24 janvier, un couvre-feu de sept jours a été imposé dans la ville de Hassaké, et des perquisitions ont été effectuées et des postes de contrôle mis en place. Les informations concernant des victimes civiles n'ont pas été confirmées.

Province de Raqqa

- Le 16 décembre, un civil a été tué par l'explosion d'une mine terrestre dans le village de Moueila dans l'ouest de Raqqa.
- Le 8 janvier, cinq civils auraient été blessés par des coups de feu tirés en l'air pour disperser une foule qui protestait contre la détérioration de la situation économique dans le village de Soueïdiyé dans l'ouest de Raqqa. Cinq hommes qui avaient participé à la manifestation auraient été arrêtés chez eux dans le village.

Province de Deraa

- Le 23 décembre, deux civils ont été tués lors d'un échange de tirs aveugles d'armes de petit calibre dans les environs du camp de Deraa, dans la ville de Deraa.
- Le 24 décembre, le chef de la municipalité de Noueïmé, dans les faubourgs est de Deraa, a été tué et deux civils, dont une femme, ont été blessés lorsqu'un

engin explosif improvisé, fixé à son véhicule, a explosé dans le quartier de Kachef, dans la zone de Deraa el-Mahatta, dans la ville de Deraa.

- Le 10 janvier, un civil a été blessé lors d'une fusillade près de la route de Sad à Deraa el-Balad, dans la ville de Deraa.

Province de Damas

- Le 19 décembre, un civil originaire de la province de Soueïda aurait été arrêté dans la ville de Damas pour des raisons inconnues. Sa famille ne sait pas ce qu'il est advenu de lui ni où il se trouve.
- Le 12 janvier, la famille d'un détenu a été informée par un hôpital de Damas du décès de cette personne, qui serait dû à des causes naturelles. Le défunt a été arrêté en octobre 2021 à un poste de contrôle dans le nord de Deïr el-Zor. Sa famille n'a pu avoir de contact avec lui qu'une semaine avant l'annonce de son décès. Sa dépouille a été restituée à la famille sans autres explications.

Province de Homs

- Le 19 décembre, un civil a été tué lors d'une fusillade qui aurait eu lieu à son domicile à Talbissé, dans le nord de Homs.

Province de Deïr el-Zor

- Le 2 décembre, sept civils ont été tués et un civil a été blessé dans une fusillade qui aurait eu lieu sur la route Madhoul dans le village de Khreïté dans le sud-ouest de Deïr el-Zor.
- Le 10 décembre, un civil a été tué par des tirs croisés dans la ville de Bsiré dans l'est de Deïr el-Zor, au cours d'affrontements qui ont éclaté à la suite d'une attaque contre un poste de contrôle dans la ville.
- Le 31 décembre, trois hommes auraient été arrêtés chez eux à Dhiban dans l'est de Deïr el-Zor. Leurs familles n'ont pas réussi à obtenir des informations sur leur sort ou sur l'endroit où ils se trouvaient.
- Le 1^{er} janvier, deux civils auraient été arrêtés lors d'une perquisition dans le village d'Ezba dans l'est de Deïr el-Zor. Leurs familles n'ont pas réussi à savoir pourquoi ils avaient été arrêtés, ce qu'il était advenu d'eux ni où ils se trouvaient.
- Le 11 janvier, un médecin de l'hôpital Kindi dans le village de Tayyani dans l'est de Deïr el-Zor aurait été tué par balle devant l'hôpital.

Annexe II

Liste des partenaires humanitaires des Nations Unies participant aux opérations transfrontières

1. AFAQ
2. ATAA Humanitarian Relief Association
3. Agence d'aide à la coopération technique et au développement
4. Fondation Al Resala
5. Fondation humanitaire Al Sham
6. Al-Ameen for Humanitarian Support
7. Alseeraj for Development & Healthcare
8. BAHAR
9. BINAA for Development
10. Basma for Relief and Development
11. Basmeh & Zeitooneh for Relief and Development
12. Big Heart Foundation
13. Bonyan Organization
14. CARE International
15. Children of One World
16. Deutsche Welthungerhilfe e.V. (German Agro Action)
17. Doctors of the World Turkey
18. GOAL
19. Ghiras Al Nahda
20. Global Communities
21. Hand in Hand for Aid and Development
22. Handicap International
23. Hope Revival Organization
24. Human Appeal Turkey
25. Foundation for Human Rights and Freedoms and Humanitarian Relief
26. Humanitarian Initiative Association
27. Humanitarian Relief Association
28. Ihsan for Relief and Development
29. Independent Doctors Association
30. Insan Charity
31. Insani Inisiatif Dernegi
32. International Humanitarian Relief Association
33. Islamic Relief Worldwide

34. KUDRA
35. Maram Foundation for Relief and Development
36. Massrat – The Establishment for Human Care and Development
37. Association Medina
38. Mercy without Limits
39. Mercy-USA for Aid and Development
40. Muzun for Humanitarian and Development
41. NAS
42. Nasaem Khair
43. Norwegian Refugee Council
44. Orange
45. Orient for Human Relief
46. POINT Organization
47. People in Need
48. Physicians Across Continents
49. Qatar Charity
50. Société du Croissant-Rouge du Qatar
51. Partenariat visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants
52. Relief Experts Association – UDER
53. Relief International
54. SANED Organization
55. SENED Organization
56. SKT Organization
57. Sadad Humanitarian Organization
58. Saed Charity Association
59. Shafak Organization
60. Développement social international
61. Solidarités International
62. Space of Peace
63. Syria Relief
64. Syria Relief and Development
65. Syrian American Medical Society Foundation
66. Syrian Engineers for Construction and Development
67. Syrian Expatriate Medical Association
68. Organisation caritative Takaful Al Sham
69. The HALO Trust

70. The Mentor Initiative
 71. The Syrian Association for Relief and Development
 72. Croissant-Rouge turc
 73. Ufuk for Relief and Development
 74. Union des organisations de secours et soins médicaux
 75. Violet Organization
 76. War Child Holland
 77. Fondation Watan
 78. White Hands
 79. White Hats Organization for Sustainable Development
 80. Woman Support Association
 81. Vision du monde International
 82. Yol Rehberi Insan Haklari Dernegi
-